

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2023

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code du Tourisme,

Le huit décembre deux mille vingt-trois, les membres du comité de direction se sont réunis à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par le Président de Matheysine Tourisme, datée du vingt-huit novembre deux mille vingt-trois conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière.

Délibération n°12-2023

Tarifs boutique

Titulaires présents : Coraline SAURAT, Arnaud Chattard, Jean-Michel Brugnera, Alain Mendez, Florian Guarrigues

Suppléants : Pascal Charles, Gilbert Maugiron, Alain Collaud

Excusés : Fabiola Couhin, Franck Gerbi, Riccardo Pez, Stéphanie Girardey, Damien Girard, Paolo Fontebasso, Christophe Dappel

Nombre de Pouvoirs : 0

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de membres votants : 8

Vu l'arrêté 08-2023, modifiant la régie de recettes et d'avances de Matheysine Tourisme ;

Vu l'arrêté 09-2023, modifiant la sous-régie de recettes et d'avances de Matheysine Tourisme ;

Cette délibération annule et remplace les délibérations suivantes :

- Délibération 01-2022 – Vote de tarifs – Régie MATHEYSINE TOURISME
- Délibération 10-2023 – Tarifs prestations activités AGS Nature
- Délibération 06-2023 – TARIFS BOUTIQUE

a. Prestations de service :

Redevance service de location boîtier WIFI	Société HIPPODEV	
0 à 13 jours	15% du CA effectué via notre service	<ul style="list-style-type: none">• Les tarifs des locations et des cautions sont entièrement définis par Hippodev. En aucun cas, l'Office de Tourisme n'encaisse d'argent pour la société en dehors de la commission qui lui est réservée. Le règlement se fait ligne par le client.• Lors de l'encaissement de la redevance, un état des locations sera transmis afin de justifier le montant perçu.• Les pourcentages indiqués ci-contre sont définis dans le contrat conclu entre HIPPODEV et Matheysine Tourisme. Ils peuvent être révisés par la signature d'un avenant à ce contrat.
14 à 21 jours	20% du CA effectué via notre service	
Plus de 22 jours	25% du CA effectué via notre service	

Prise de réservation pour prestataires d'activités et gestion de planning (sous convention ou contrat)

10% du CA effectué via notre service

b. Vente de produits finis :

Vente de vêtements	Tarifs publics	Tarifs réduits (sur décision de la direction)
Casquette Noire et rose	14.00€	10.00€
Casquette Bleue	14.00€	10.00€
Casquette Noire	14.00€	10.00€

Vente de livres et cartes	Tarifs public	Tarifs partenaires
Cartoguide - Matheysine	6.00€	4.00€
Carte espace VTT FFC	3.00€	2.00€
Guide rando FR / EN /NL	3.00€	2.00€
Carte touristique en poster	2.00€	1.00€

Vente de produits souvenir	Tarifs public	Tarifs partenaires
Affiches	15€	7.00€
Carte touristique en poster	2.00€	1.00€

Dans le cadre de partenariat, les produits vendus dans la régie de recettes peuvent faire l’objet de dons à titre gratuit. Ces dons seront justifiés par des certificats administratifs indiquant les éléments suivants :

- Nom du produit, objet du don ;
- Quantité ;
- Nom de la structure à qui le don est fait.

Le comité de direction, après en avoir délibéré, approuve à l’unanimité les produits et tarifs associés ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le 08/12/2023
Le Président, Arnaud CHATTARD

Date d’envoi à la préfecture 08/12/2023
Date d’affichage – publication 08/12/2023
Certifié rendu exécutoire 08/12/2023

Matheysine Tourisme
04 76 81 18 24
13 route du Terril - 38350 SUSVILLE
SIRET 822 042 297 00017 RCS Grenoble

Matheysine Tourisme
04 76 81 18 24
13 route du Terril - 38350 SUSVILLE
SIRET 822 042 297 00017 RCS Grenoble